

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 24 novembre 2006
(convocation du 13 novembre 2006)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Novembre Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. MARTIN Hugues, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvere, Mme FAORO Michèle, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Didier à M. GELLE Thierry (à cpter de 11 h 45)	M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. DAVID Alain à Mme. LACUEY Conchita	M. GRANET Michel à M. COUTURIER J. Louis (à cpter de 11 h 00)
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. MARTIN Hugues	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques (jusqu'à 10 h 10)
M. FELTESSE Vincent à M. SEGUREL Jean-Pierre	Mme JORDA-DEDIEU à Mme FAYET Véronique (jusqu'à 10 h 10)
M. SEUROT Bernard à M. SOUBIRAN Claude	M. JUPPE Alain à M. CAZABONNE Alain (à compter de 10 h 30)
Mme. BRACQ Mireille à Mme. BRUNET Françoise	Mme KEISER Anne-Marie à M. DUTIL Silvere (jusqu'à 10 h 10)
M. BREILLAT Jacques à M. CASTEL Lucien	M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert	M. MARTIN Hugues à M. DUCHENE Michel (à cpter de 12 h 00)
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. PUJO Colette	M. MONCASSIN Alain à M. TOUZEAU Jean
M. DAVID Jean-Louis à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia	M. PONS Henri à M. NEUVILLE Michel (à cpter de 10 h 30)
M. FAVROUL J. Pierre à M. MARTIN Hugues (jusqu'à 12 h 00)	M. QUANCARD Joël à M. DUPRAT Christophe
M. FAVROUL J. Pierre à M. MANGON Jacques (à cpter de 12 h 00)	M. REBIERE André à M. CASTEX Régis
M. FAYET Guy à M. FLORIAN Nicolas	M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude	Mme VIGNE Elisabeth à Mme. WALRYCK Anne
M. FEUGAS Jean-Claude à M. CHAZEAU Jean	

ABSENT :

M. CORDOBA Aimé

LA SEANCE EST OUVERTE

**LE BOUSCAT-Secteur Centre Ville-Etude préalable de recomposition urbaine-
Approbation-Lancement d'une étude pré-opérationnelle-Décision-**

Monsieur BOBET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Une première étude, conduite par la CUB, sur les espaces publics et la voirie du centre-ville, a conduit la ville du Bouscat à confier à l'Agence d'Urbanisme une étude préalable de recomposition urbaine autour de la place Gambetta. Cette démarche s'inscrit dans la logique de la politique des centres villes et du renouvellement urbain initiée par notre établissement public.

Elle a porté sur les caractéristiques du site, les objectifs et le cadre programmatique.

1°Caractéristiques du site

Le centre-ville du Bouscat possède de nombreuses qualités fonctionnelles, morphologiques et paysagères. L'offre en services et équipements est dominante, il dispose d'un fort potentiel d'attractivité et de développement urbain.

Le paysage du site est caractérisé par de nombreuses séquences arborées intercalées dans un tissu bâti peu dense.

2°Les objectifs d'aménagement

L'opération de recomposition urbaine, associée au projet de réaménagement des espaces publics, permettra de re-crée une dynamique de centre-bourg.

Les principes fondateurs du projet de la commune sont les suivants :

- recomposer les franges bâties de la place Gambetta,
- recomposer et conforter le maillage interne du quartier pour favoriser des pratiques de proximité et l'accès aux commerces et équipements,
- valoriser les séquences arborées porteuses de l'identité paysagère communale,
- répondre aux besoins de développement des commerces et des activités,
- créer une offre résidentielle mixte et inter-générationnelle.

3°Le cadre programmatique

L'étude fixe un cadre programmatique, assorti de préconisations paysagères et architecturales.

Le programme proposé est constitué des éléments ci-après :

- un équipement culturel assorti de prescriptions particulières en ce qui concerne l'implantation des bâtiments, le stationnement, l'accès piétons,
- un équipement public (salle commune polyvalente) associé à un jardin clos,
- un parc de stationnement paysagé,
- un programme résidentiel et commercial répondant aux objectifs de mixité sociale et fonctionnelle,
- un maillage de cheminements rejoignant un parvis public en cœur d'îlot dont le traitement répondra à des prescriptions particulières,
- une placette publique support d'animation commerciale.

Les recommandations paysagères et architecturales poursuivent les objectifs suivants :

- organiser la continuité de l'espace public,
- intégrer le végétal comme élément de continuité des espaces ouverts,
- inscrire une architecture contemporaine respectueuse des éléments existants,
- utiliser des matériaux multiples dans un souci de qualité et de pérennité.

Par conséquent, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- **APPROUVER** les résultats de l'étude préalable de recomposition urbaine conduite par la commune du BOUSCAT.

- **DECIDER**

- la poursuite et l'approfondissement de la réflexion par le lancement d'une étude pré-opérationnelle conduite par la CUB. Cette étude devra envisager, notamment, la mise en place d'un PAE (Programme d'Aménagement d'Ensemble) afin d'assurer une part du financement des projets auprès des constructeurs à venir.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 novembre 2006,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. SERGE LAMAISSON

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
13 DÉCEMBRE 2006**

